

PROJET

o.715.1 - GU/ch

Berne, le 16 juin 1978

Visite à Berne du Secrétaire général
de l'ONU, M. K. Waldheim
(6-7 juillet 1978)

"Genf als UNO-Sitz"

1. L'hospitalité que la Suisse accorde à diverses institutions de la famille des Nations Unies est un élément très important de sa politique étrangère. Le rôle international de Genève met en lumière l'utilité de la neutralité permanente mise au service de la coopération internationale; il est la manifestation la plus évidente de la volonté de notre pays de participer aux efforts que la communauté internationale a entrepris en vue d'améliorer son sort.
2. Conformément à cette politique de disponibilité, le gouvernement suisse s'est efforcé, avec le plein appui des autorités cantonales genevoises, d'améliorer sans discontinuer les conditions de travail et d'accueil pour les organisations internationales établies notamment à Genève. L'inauguration du Centre William Rappard en 1977, les perspectives de relogement du Centre du commerce international et les études en cours pour la réinstallation dans de nouveaux locaux du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes sont, de cette politique, les témoins évidents.
3. Le rôle international de Genève s'est développé selon un processus organique qui a favorisé, dans l'intérêt même des organisations internationales comme dans celui de leurs Etats membres, un regroupement d'institutions aux activités analogues.

- 2 -

Nous partageons l'opinion du Secrétariat des Nations Unies, exposée à l'enseigne des "groupements fonctionnels", qu'il est important d'assurer le maintien en un même lieu d'organismes apparentés par leur but. Non que nous recherchions un monopole des organisations internationales, puisque nous comprenons fort bien que divers pays, en développement notamment, aspirent à accueillir sur leur sol le siège d'institutions internationales.

4. Les tendances, de plus en plus marquées, à la décentralisation des activités des Nations Unies, tant dans le domaine des sièges que dans celui des conférences internationales, sont bien évidemment de nature à retenir l'attention des autorités de notre pays, Etat hôte par tradition. A cet égard, il nous intéresserait de connaître les vues du Secrétaire général sur l'évolution prévisible de ces tendances ainsi que sur leurs effets probables sur le rôle international des sièges actuels des Nations Unies.